Comptes-rendus
GT-Commission restreinte
Paris 15 et 29 septembre 2016

Ce compte-rendu regroupe les 3 réunions auxquelles SOLIDAIRES a participé au mois de septembre : le groupe de travail sur le réorganisation territoriale (1509/ matin), le groupe de travail consacré à la Programmation Immobilière 2017 (15/09 après-midi) et la Commission restreinte préparatoire au Conseil d'Administration du 18/10 (29/09).

I- Groupe de travail du 15/09 matin : réorganisation territoriale et élections

Après avoir réclamé, plutôt unanimement, un GT spécial sur le référé de la Cour des Comptes, le débat était plutôt prometteur tant du côté syndical que côté administration a priori entendu (hélas la suite, le 29/09 , nous a confirmé que non!).

Pour se donner le temps de la réflexion, le sujet des élections de 2017 pour les élus – au CA et en CTM - pourraient être tenues sur le format des 16 Commissions Territoriales de la Masse (CTM) actuelles.

Au passage, nous avons appris que le Directeur de l'EPA Masse, M. HULIN, les verrait bien être organisées le jeudi 29 juin 2017. On peut donc raisonnablement tabler sur cette date ou sur une, approchante.

- les circonscriptions de la Masse sur les interrégions de Nantes, Bordeaux et Montpellier ne devaient pas se caler sur la REATE.

- l'unité territoriale de la Masse de La Rochelle ne devait pas être rattachée à la CTM de Nantes

*La délégation SOLIDAIRES était composée de **Gilberte FRENAY** et **Gérald MANCELL***

II– Groupe de Travail 15/09 : Programmation Immobilière 2017

Le 15/09 s'est tenu le GT sur la Programmation immobilière PI 2017. On devrait plutôt parler d'une réunion d'information avec projection d'un powerpoint rapide, pas de documents, de devis, d'études, beaucoup des PV des CTM ne nous ayant même pas été encore fournis !

La PI 2017 en quelques chiffres :

- 10,69 M€ répartis sur 133 opérations votées en CTM en légère baisse par rapport à 2016 (11, M€ sur 171 opérations).

- 40 opérations sont retenues par le Service Central dont 10 d'un montant supérieur à 100 000€.

-5,3 M€ sont donc engagés au titre des Autorisations d'Engagements – AE - et les Crédits de Paiement – CP - sont de 4,85 M€.

La différence entre AE/CP s'explique par la plurianualité de certaines opérations ou par des paiements d'études avant engagements de travaux.

Une fois digéré cet aspect technique de la PI, ce fut très rapide pour le versant dialogue social ! Pas de négociation, amendement, ajout ou modification c'est comme ça et point barre !

Pour les documents pas la peine de les communiquer puisqu'on discute pas et que de toute façon l'EPA doit penser qu'on comprendrait pas...

Malgré plusieurs interventions de SOLIDAIRES pour une résidentialisation d'une cité ultra-marine, pas un euro n'a été alloué pour les travaux.

*La délégation SOLIDAIRES était composée de **Gilberte Frenay** et **Gérald MANCELL***

… / …

Le tableau ci-après résume la PI 2017 et années suivantes

	Montant travaux	Montant opérations (1)	CP 2017	CP 2018	CP 2019
Opérations majeures	2 945 000 €	3 800 000 €	850 000 €	1 800 000 €	550 000 €
Opérations diverses	1 281 000 €	1 500 000 €	1 000 000 €	500 000 €	-
Total	**4 226 000 €**	**5 300 000 €**	**1 850 000 €**	**2 300 000 €**	**550 000 €**

III – Commission préparatoire au CA du 29/09

Cette réunion avait pour but de préparer le Conseil d'Administration de l'EPA Masse qui aura lieu le 18 octobre prochain [1].

Elle associait administration et OS (CFDT, CGT, SOLIDAIRES, UNSA et USD-FO) sous la présidence de Mme PEROZ (vice-présidente EPA Masse) et M. HULIN (directeur de l'EPA Masse).

8 délibérations étaient prévues ainsi qu'un point d'information concernant les suites données au référé de la Cour des Comptes concernant la Masse (cf. ordre du jour en pièce jointe).

La réunion a débuté avec une minute de silence en mémoire de la collègue décédée le matin même à Roissy.

M. HULIN a ensuite annoncé aux représentants qu'un calendrier annonçant les réunions à venir serait communiqué avant le CA du 18/10.

Délibération n°1 : approbation du PV du 12/04

Une demande de modification du PV faite par l'USD/FO a été actée.

Délibération n°2 : l'impact de la réforme territoriale

Il faut selon les responsables de l'EPA Masse tenir compte de la réforme territoriale en cours (dite la REATE) et de l'organisation de la DGDDI.

Un rapport sur le resserrement du réseau des Services Territoriaux de la Masse (STM) a été commandé à l'Inspection des Services (IS).

L'idée est de limiter le nombre de STM, de recentrer leur activité sur la gestion locative (meilleure diffusion de la réglementation, des bonnes pratiques, attribution des logements, gestion des espaces communs des cités).

L'EPA souhaite aussi réduite le poids des procédures papier au niveau des factures et faciliter la mise en œuvre du dernier volet de la réforme comptable dénommé Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) au 01/01/2017.

La situation des CTM varie selon la DI. Dans certains cas elles sont intégrées au PLI (Dijon), elles voient des agents être détachées pour la gestion des cités (Bayonne) voire même elles ne concernent qu'un agent détaché au sein d'une BS (Amiens).
L'EPA et la DG souhaitent qu'une « unité territoriale » (nombre de logements gérés par un STM) ne soit pas inférieures à 100.

Ne resteraient plus que 16 STM :
- Bayonne, avec un parc éloigné de la DI, et la Corse resteraient des entité autonomes.
- la situation des DOM reste inchangée.
- Lyon et le Léman fusionnent (le parc est situé dans le Léman et 1 agent seul gère le versant lyonnais).
- les STM de Nantes et de l'ENDLR fusionnent.

Le futur de agents des STM touchés par les restructurations reste encore à trancher.

Concernant la réforme comptable, le Directeur de l'EPA fait le constat que les effectifs ayant des qualifications (marchés publics par exemple) ne sont pas suffisant.

À noter que certaines OS, USD/FO en tête, ainsi que les STM militent pour que les ordonnateurs soient directement rattachés au Service Central. L'EPA indique souhaiter également une meilleure répartition des effectifs entre le niveau central et les STM.

Parmi les réformes envisagées, la dotation des STM en véhicules. Il pourrait être fait appel à des plateformes externes (UGAP…).

Délibération n°3 : la future organisation comptable (GBCP)

La réforme va toucher en premier l'Agence Comptable de la Masse puis les STM. Actuellement, les agents sont

… / …

[1] *Lors de cette Commission restreinte, il n'y a aucun vote ; seulement une étude des délibérations. Elles ne font l'objet d'un vote que lors du Conseil d'Administration.*

trop dispersés et le circuit de facturation trop lourd et chronophage.

L'objectif est de travailler en réseau, simplifier le circuit « facturier » avec la mise en place d'un service central unique. Un nouveau logiciel va être acheté et les formations débuteront avant la fin 2016. Les STM ont été étroitement associés au choix du logiciel.

Délibération n°4 : remise à France Domaine d'un pavillon inoccupé à Kourou (Guyane)

Selon le STM il n'a plus aucune utilité et est en mauvais état.

Mme PEROZ indique que 50 % du produit de la vente seront reversés par France Domaine (FD). La DGDDI est plus avantagée que d'autres services de Bercy qui, eux, reçoivent entre 20 et 30 % et doivent davantage réfléchir en terme interministériel. Cette part « Douane », a permis par le passé de financer une partie des travaux de l'ENDLR.

Délibération n°5 : Budget rectificatif n°2 2016 (BR 2 2016)

2ème budget rectificatif de l'année, il permet d'affiner les résultats financiers principalement en termes de dépenses (surtout au niveau des coûts des travaux engagés par l'EPA).

Lorsque la GBCP sera effective en 2017, il sera possible de procéder à des transferts de crédits entre différentes lignes budgétaires donnant ainsi de la souplesses à l'EPA dans sa gestion financière.

Délibération n°6 : Programmation immobilière 2017 (PI 207)

Elle avait déjà fait l'objet d'un GT (cf. notre CR ci-dessus) le 15/09. 5,2M€ seront consacrés à la rénovation des cités en 2017.

- 2 très grosses opérations de rénovation auront lieu en 2017 et se poursuivront jusqu'en 2020 :
  - la réfection totale de la cité de Port Saint-Louis (STM Méditerranée), cité qui tombe en ruines,
  - réfection des planchers de la cité de Nantes.

- une trentaine d'opérations concerneront chacune une centaine de milliers d'euros.

Délibération n°7 : Budget Initial 2017 (BI 207)

Recettes 2017 estimées : 11 998 845€
Dépenses 2017 estimées : 15 221 219€
Résultat 2017 prévisionnel : - 3 222 374€
Subvention DGDDI : 500 000€
Part de l'Etat : 80 000€

Délibération n°8 : Montant de la prime exceptionnelle versée à certains agents de la Masse

Cette somme, d'une centaine d'euros bruts, est versée à 5 contractuels et 2 titulaires.

Point d'information : La réponse au référé de la Cour des Comptes

Il a été transmis au Parlement. Le député Camille ROCCA-SERRA s'est déjà rapprochée de l'EPA Masse pour des explications complémentaires. Une mission réunissant des membres de la DG, de l'EPA Masse et de FD fera des propositions prochainement. Le principal point de reproche de la Cour concernerait les loyers trop modérés dans 38 cités.

A cette occasion a aussi été évoquée la future collaboration avec FD, depuis peu administration intégrée à part entière au sein de Bercy. Son expertise devrait permettre de ramener de nouveaux locataires à la Masse (importance du questionnaire consacré à l'attractivité de la Masse. 3491 avaient été remplis au 27/09).

Les remarques de Solidaires

- 1 GT dédié aux réponses que l'administration apportera au référé de la Cour des Comptes sera organisé.

- le premier GT de 2017 sera consacré aux critères de gestion des enfants de douaniers souhaitant accéder à un logement Masse.

- l'EPA Masse se plaint, suite au rapport de l'IS, de la mauvaise intégration par les DI des STM au sein des PLI. Mais en fait qui dirige « la boutique » ? Paris ou les DI ?

- SOLIDAIRES est intervenu lors de la réunion sur le coûts des réservations effectuées et sur la suite données aux réservations dont les conventions s'achèvent en 2020. De nombreuses chambres de célibataires seront perdues à cette occasion.
Deux solutions semblent étudiées par l'EPA :
  - missionner FD pour trouver de nouveaux logements,
  - faire appel à l'ALPAF (surtout en Ile-de-France) qui dispose d'un parc de plus de 10000 logements.

En conclusion de cette Commission, SOLIDAIRES a remis un courrier au Directeur de l'EPA concernant les conditions de logements des futurs stagiaires à l'ENDLR totalement inadaptées à l'arrivée d'un aussi grand nombre de personnes.

*La délégation SOLIDAIRES était composée de **Fabienne LAURENT** (titulaire) et **Renaud GOYATTON** (expert).*